

# D É C I S I O N

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

D-2006-07

R-3590-2005

12 janvier 2006

---

**PRÉSENT :**

Michel Hardy, B. Sc. A., MBA

Régisseur

---

**Gazifère Inc.**

Demanderesse

et

**Groupe de recherche appliquée en macroécologie  
(GRAME)**

Intéressé

---

**Décision sur les frais**

*Demande pour obtenir l'autorisation de procéder au projet  
d'aménagement des nouveaux locaux de Gazifère Inc.*

## 1. INTRODUCTION

Le 21 novembre 2005, Gazifère Inc. (Gazifère) demande à la Régie de l'énergie (la Régie) de l'autoriser à procéder à un projet d'aménagement de ses nouveaux locaux, sis au 706, boulevard Gréber à Gatineau.

La Régie établit, dans une lettre destinée à Gazifère et aux intervenants au dossier tarifaire R-3587-2005, la procédure de traitement du dossier<sup>1</sup>. Elle spécifie notamment les modalités selon lesquelles les intéressés peuvent déposer des commentaires.

La Régie rend la décision D-2005-234<sup>2</sup> relative à la demande de Gazifère, tenant compte de la preuve soumise, des réponses aux demandes de renseignements ainsi que des commentaires du GRAME (l'intéressé). La présente décision porte sur le remboursement des frais relatifs à cette demande.

## 2. OPINION DE LA RÉGIE

Conformément aux instructions de la Régie, l'intéressé soumet des commentaires relatifs à la demande de Gazifère dans les délais impartis.

La Régie juge que ces commentaires sont généralement utiles à sa décision et considère que le montant de 463,50 \$ réclamé en remboursement des frais encourus est raisonnable. En effet, le nombre d'heures de travail associé à ce montant correspond aux balises établies par la Régie pour ce dossier.

---

<sup>1</sup> Lettre du 2 décembre 2005.

<sup>2</sup> Décision D-2005-234, dossier R-3590-2005, 21 décembre 2005.

Compte tenu de ce qui précède,

**La Régie de l'énergie :**

**OCTROIE** à l'intéressé un remboursement de 463,50 \$;

**ORDONNE** à Gazifère de payer ce montant à l'intéressé, dans un délai de 30 jours.

Michel Hardy  
Régisseur

Gazifère Inc. (Gazifère) représentée par M<sup>e</sup> Louise Tremblay;  
Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME) représenté par M. Jean-François  
Lefebvre.